

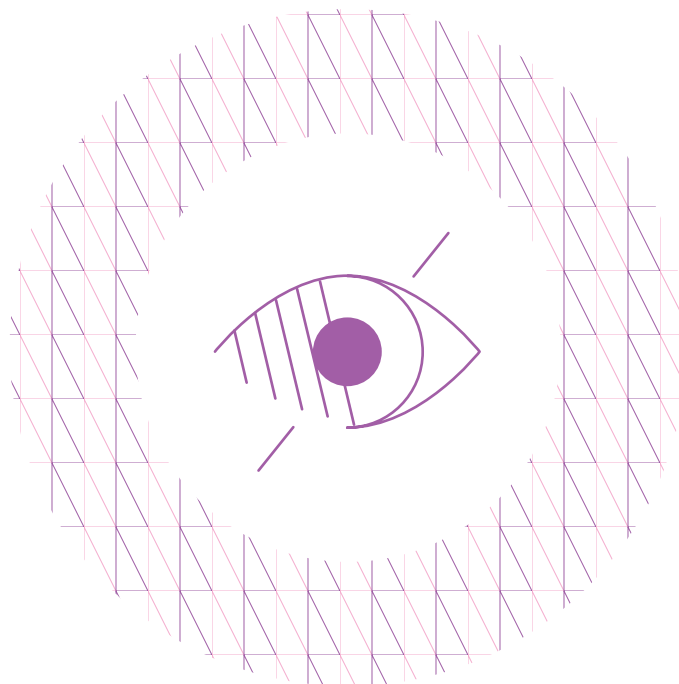
ACCÈS- SIBILITI- TÉ EN TÉLÉ- VISION

CSA

Dossier RTBF
2012 - 2016

**Accessibilité en
télévision**





Accessibilité

Contexte

En vertu de l'article 40 de son contrat de gestion, la RTBF doit diffuser des programmes accessibles aux publics déficients sensoriels.

Sous-titrage

Le contrat de gestion fixe des objectifs quantitatifs : 1000 heures en 2013, 1100 en 2014 et 1200 à partir de 2015.

Indépendamment de ces paliers, la durée des programmes rendus accessibles par le sous-titrage doit augmenter « graduellement » chaque année.

Priorité doit être donnée par la RTBF au journal télévisé de début de soirée et aux messages d'intérêt général.

Le contrat de gestion précise qu'il s'agit de « sous-titrage sourd », à savoir de pistes textuelles spécifiques intégrant à la fois les dialogues et des descriptions d'ambiances sonores. La mise à disposition de sous-titres classiques, si elle constitue déjà une avancée notable, ne rencontre dès lors pas le prescrit.

Traduction gestuelle

La RTBF doit garantir un accès avec traduction gestuelle au JT de début de soirée (sur une chaîne de télévision généraliste et sur une plate-forme de diffusion appropriée) et au JT spécifiquement destiné à la jeunesse (sur une plate-forme de diffusion appropriée ou sur d'autres canaux télévisés).

Audiodescription

Depuis 2014, la RTBF doit diffuser au moins deux fictions audio-décrites par an.

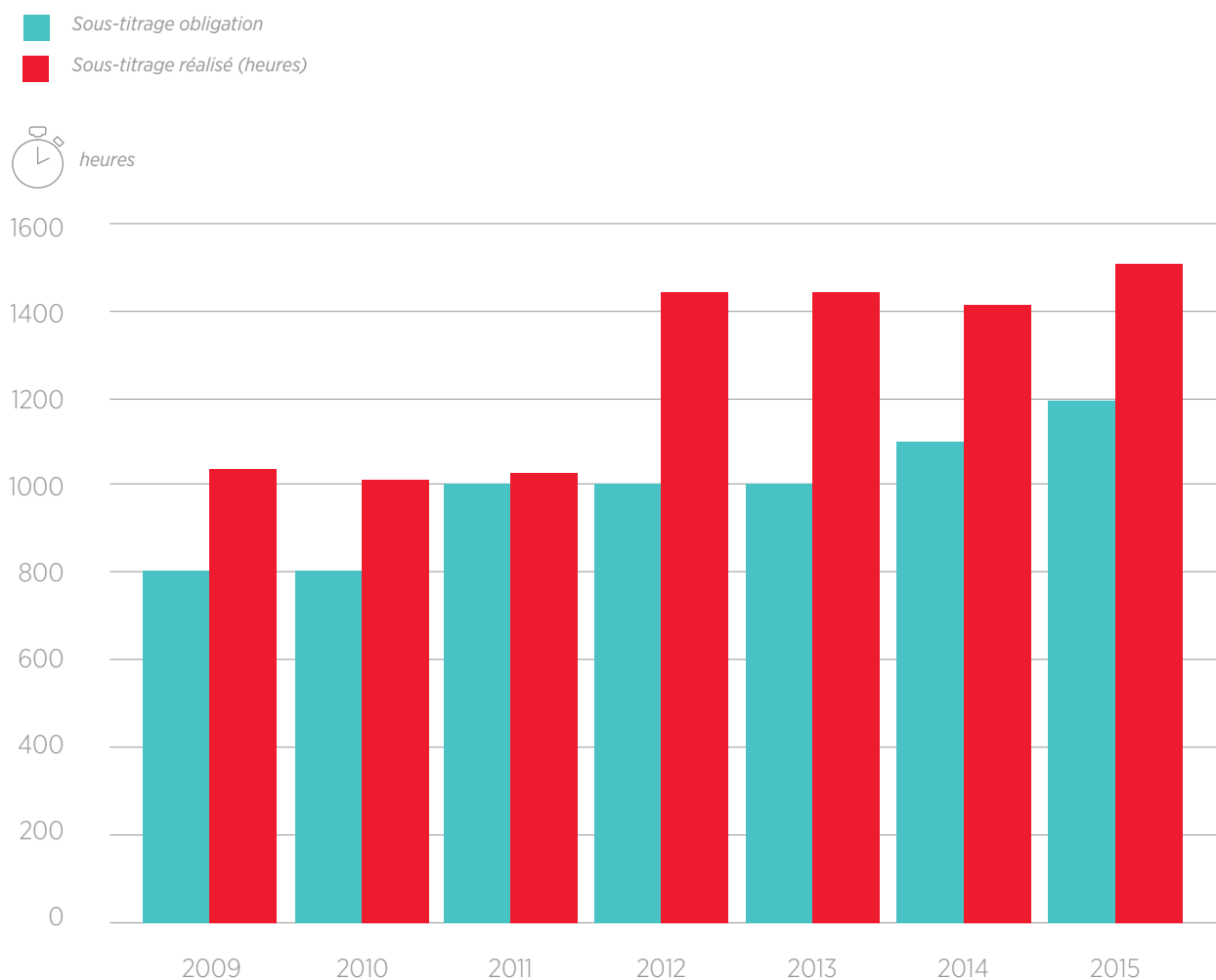
Navigation internet

Le site internet de la RTBF et ses nouvelles applications doivent progressivement tendre vers l'octroi du label « any-surfer »¹.



Bilan Accessibilité

FIG A-1 : Durée cumulée sur les trois chaînes de la RTBF



Source : CSA

Sous-titrage

Le sous-titrage est un vecteur important d'accessibilité étant donné que la langue des signes n'est pas comprise par l'entièreté du public sourd et malentendant².

¹ <http://www.anyurfer.be/fr/a-propos-de-anyurfer/mission>

² Page 9 du rapport de la « Fédération francophone des sourds de Belgique » : http://www.ffsb.be/sites/default/files/publications/A_la_decouverte_de_la_surdite.pdf

La RTBF respecte ses engagements, la durée des programmes sous-titrés a augmenté de 404 heures en 7 ans, ce qui équivaut à 36,5%.

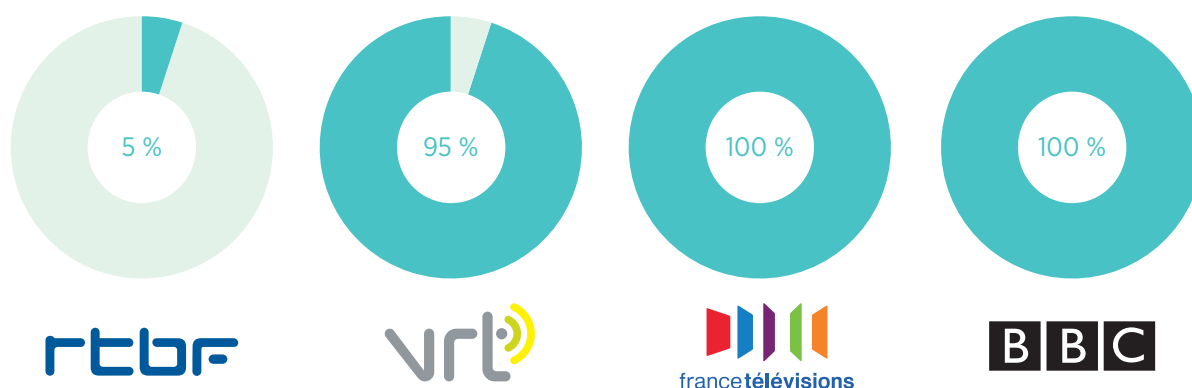
L'objectif d'augmentation graduelle est globalement respecté, à l'exception de l'exercice 2014.

Cependant, l'objectif de 1200 heures prescrit pour 2015 représente moins de 5% du temps d'antenne cumulé des trois chaînes.

FIG A-2 : Proportion de la programmation rendue accessible par le sous-titrage

Pourcentage

Source : CSA



En France, s'agissant du sous-titrage « la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées fait obligation aux chaînes de télévision publiques et aux chaînes privées dont l'audience nationale dépasse 2,5% de l'audience totale des services de télévision de rendre accessible aux personnes sourdes et malentendantes la totalité de leurs émissions, en dehors de messages publicitaires et de quelques programmes dérogatoires »³.

En Flandre, le contrat de gestion 2016-2020 de la VRT impose le sous-titrage de 95% de la programmation en langue néerlandaise. En outre, les programmes d'information doivent être totalement accessibles en version sous-titrée⁴.

Au Royaume-Uni, sauf dérogation particulière, les chaînes de la BBC doivent rendre 100% de leur programmation accessible via le sous-titrage⁵.

FIG A-3 : 2015 : Durées des programmes accessibles en version sous-titrée⁶



Chaîne	Heures/an
France 2	7936
France 3	6893
France 4	8176
France 5	8168
France Ô	7120
BBC 1	8760
BBC 2	8760
ÉÉN	8616
RTBF (trois chaînes cumulées)	1510

Comparativement aux obligations qui s'imposent aux éditeurs de service public dans les autres pays européens, celles imposées à la RTBF apparaissent très légères.

De ce fait, les résultats de la RTBF en matière de sous-titrage sont largement inférieurs à ceux des télévisions de service public voisines. De surcroît, les données portent sur les trois services cumulés.

³ Conseil Supérieur de l'Audiotvisuel, Rapport annuel relatif à l'accessibilité des programmes de télévision aux personnes handicapées et à la représentation du handicap à l'antenne, janvier 2016, page 4.

⁴ Via la page 888 du télétexte.

⁵ OFCOM's Code on Television Access Services, Updated on 13 May 2015.

⁶ Sources : RTBF, Rapport annuel, exercice 2015, p. 99. Conseil Supérieur de l'Audiotvisuel (France), Rapport annuel relatif à l'accessibilité des programmes de télévision aux personnes handicapées et à la représentation du handicap à l'antenne, janvier 2016, p. 5. Rapport annuel 2015 VRT. BBC Full Financial Statements 2015/16.

Langue des signes

La RTBF respecte son engagement de diffusion quotidienne de deux journaux télévisés « gestuels » : le 19h30 et les NIOUZZ.

Ces programmes rendus accessibles par interprétation en langue des signes représentent environ 210 heures en 2015, soit 0,86% du temps de diffusion⁷ des trois services cumulés.

Les obligations en matière d'interprétation en langue des signes sont contrastées dans les paysages audiovisuels voisins. De manière générale, elles sont moindres qu'en sous-titrage. Ainsi, au Royaume-Uni l'obligation pour les chaînes de service public est fixée à 5%. En revanche, en France, hormis les engagements spécifiques des chaînes d'information en continu, il n'existe pas d'obligation de traduire des émissions en langue des signes à la télévision⁸. France Télévision n'est donc soumise à aucune obligation en la matière. Néanmoins, sur 2015, l'éditeur a diffusé environ 150 heures de programmes en langue des signes française⁹. Enfin, en Flandre, le contrat de gestion 2016-2020 de la VRT stipule qu'à terme un journal pour adulte et un journal pour enfant doivent être proposés sur le net avec interprétation en langue des signes.

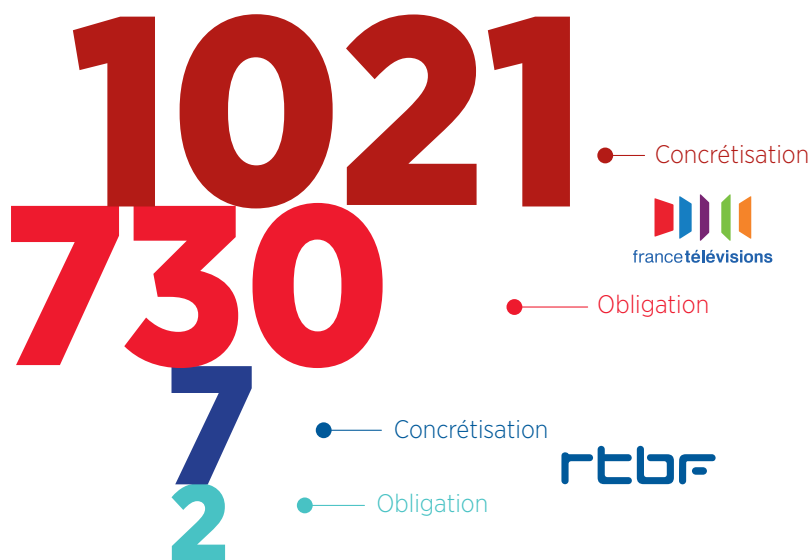
Audiodescription

La RTBF respecte son engagement de diffusion de deux fictions audio-décrites par an (7 en 2015).

À titre d'exemple, au Royaume-Uni, l'obligation est fixée en proportion de la programmation : 10%. La BBC dépasse largement cet objectif : de 22,1% sur la BBC1 à 36,3% sur la BBC4¹⁰.

Le contrat de gestion 2016-2020 de la VRT prévoit à terme l'audiodescription d'une fiction par semaine.

FIG A-4 : nombre de fictions audio-décrites diffusées en 2015 : RTBF – France Télévision¹¹



Source : CSA

⁷ 210h/24.487h (total du nombre d'heures de programmes en 2015 sur les trois services cumulés). /⁸ Idem, p. 7. /⁹ Ibidem.

¹⁰ OFCOM, Television access services report 2015, p. 3.

¹¹ Conseil Supérieur de l'Audiovisuel, Rapport annuel relatif à l'accessibilité des programmes de télévision aux personnes handicapées et à la représentation du handicap à l'antenne, janvier 2016, page 9.

Navigation internet

Le dernier audit du site de la RTBF réalisé par la société « Any-surfer » date de 2013. Les conclusions sont que les prérequis à l'obtention du label sont rencontrés à 50%.

Dans ses derniers rapports annuels, la RTBF considère l'obtention du label comme un objectif trop ambitieux « car il faudrait entre autres, avoir des sous-titres descriptifs pour tous nos sons et vidéos, ce qui, au vu de la quantité de médias diffusés (notamment en radio), serait impraticable et impayable¹² ».

La RTBF fait néanmoins état d'un chemin parcouru en la matière (voir extraits ci-dessous).

En Flandre, le contrat de gestion 2016-2020 de la VRT prévoit que, là où l'offre le permet, les sites web se conforment au label Any-surfer. En outre, hormis quelques exceptions, il définit un objectif progressif atteignant 90% de vidéos en ligne sous-titrées d'ici à 2020.

Directives Anysurfer ¹³	Mentionné par la RTBF pour tendre vers le label
1 Navigation	
1.1 La totalité du site est utilisable au moyen du clavier	Oui : partiellement 50%
1.2 Les intitulés des liens sont significatifs dans leur contexte	Oui
2 Contenu	
2.1 Le code source est conforme à la spécification du langage	Oui
2.2 Texte	
2.2.1 Chaque page possède un titre significatif	Oui
2.2.2 Les pages sont structurées par la sémantique	Non
2.2.3 La langue principale de chaque page est indiquée	Oui
2.3 Images	
2.3.1 Chaque image a un attribut alt	Oui : partiellement
2.3.2 Les images complexes sont décrites par un texte	Non
2.3.3 Les images d'arrière-plan qui contiennent de l'information ont une variante accessible	Oui
2.4 Tableaux de données	
2.4.1 Les tableaux sont compréhensibles lors de leur lecture linéaire	Non
2.4.2 Des th définissent les en-têtes des tableaux de données	Non
2.4.3 La balise caption est utilisée pour préciser le titre des tableaux de données	Non
2.4.4 Les tableaux complexes ont un attribut headers	Non
2.5 Vidéo et son	
2.5.1 Les fichiers audios et vidéos sont annoncés	Oui
2.5.2 Les fichiers audios et vidéos ont une version textuelle	Non
2.5.3 Les vidéos sont sous-titrées	Non
2.5.4 Le son ne démarre pas automatiquement	Oui

¹² RTBF, Rapport annuel exercice 2014, page 91 et Rapport annuel exercice 2015, page 101.

¹³ <http://www.anysurfer.be/fr/en-pratique/directives>

3 Mise en forme	
3.1 Texte	
3.1.1 Les liens sont facilement identifiables comme tels	Non
3.1.2 Les espaces et autres caractères ne sont pas utilisés pour produire des effets visuels	Oui
3.2 Mise en page	
3.2.1 Le contenu de la page suit un ordre logique	Oui
3.2.2 Chaque cadre possède un nom et un titre significatifs	Non
3.3 Mouvement	
3.3.1 Les textes et les images ne clignotent pas plus de 3 fois par seconde	Oui
3.3.2 Les animations peuvent être arrêtées	Non
3.4 Couleur et autre information visuelle	
3.4.1 Le contenu est compréhensible pour quelqu'un qui ne peut distinguer les couleurs	Non
4 Interactivité	
4.1 Formulaires	
4.1.1 Les labels et éléments des formulaires sont intimement liés	Oui
4.1.2 Les champs sans label sont décrits par un tooltip	Oui
4.1.3 L'étiquette des champs de saisie de date indique le format requis	Non
4.1.4 Les champs de formulaires liés sont regroupés par un fieldset	Oui
4.1.5 Les regroupements d'éléments dans une liste déroulante se font avec optgroup	Non
4.1.6 Les champs obligatoires sont annoncés dans leur label	Non
4.1.7 Chaque formulaire a un bouton d'envoi visible	Oui
4.1.8 Lors de la validation, les erreurs sont indiquées et expliquées par du texte	Oui
4.2 Contraintes de temps	
4.2.1 Les actions ne sont pas strictement liées à des contraintes de temps	Oui
4.3 Il est possible d'arrêter les mises à jour automatiques	Non
4.4 Les rafraîchissements dynamiques sont annoncés	Non
4.5 Les fenêtres pop-up n'apparaissent pas automatiquement	Non

Conclusions

Si la Fédération Wallonie-Bruxelles entend se rapprocher des standards appliqués aux éditeurs européens de service public, il conviendrait d'augmenter de manière substantielle les objectifs de la RTBF en matière d'accessibilité.

Une réflexion devrait alors également être menée afin de déterminer la meilleure manière de formuler les objectifs à atteindre : durée ou proportion de programmation, par service ou sur l'ensemble de l'offre.

Une révision des ambitions en matière d'accessibilité devrait également intégrer le site Internet de la RTBF. Les objectifs en matière d'accessibilité devraient se baser sur une grille de critères précis.